NEOPTIMA

EXPERTISE COMPTABLE
OPTIMISATION

3 boulevard de Lauriol
34830 Clapiers
www.neoptima.com

SELAS ABC2G

131 avenue de l'Aigoual

30260 QUISSAC

Exercice clos le : 30 septembre 2025

APE : 7500Z SIRET : 49867292200024

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Clinique Vétérinaire BC²G
Brengues S - Gibert S - Chiocca A et S
Anselmetti K - Haussner A
111 Avenue de l'Aigoual
30260 Quissac 04 66 77 47 15

BILAN ACTIF

SELAS ABC2G

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ACTIF	Valeurs au 30/09/25 Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Valeurs au 30/09/24
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	357 000		357 000	357 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	9 649	2 191	7 458	8 607
Installations tech., matériel et outillages industriels	25 605	20 778	4 827	5 460
Autres immobilisations corporelles	208 654	157 247	51 407	71 953
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	60		60	60
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 008		4 008	4 008
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**604 977**	**180 216**	**424 761**	**447 089**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	20 083		20 083	19 651
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	555		555	354
Créances fiscales et sociales (3)	1 399		1 399	42 231
Fournisseurs débiteurs	5 011		5 011	3 938
Débiteurs divers (3)				5 579
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	125 000		125 000	75 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	166 570		166 570	166 319
Charges constatées d'avance (3)	718		718	394
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**319 337**		**319 337**	**313 466**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**924 313**	**180 216**	**744 098**	**760 555**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SELAS ABC2G

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

PASSIF

	Valeurs au 30/09/25	Valeurs au 30/09/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 300 300)	300 300	300 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	123 651	175 091
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	64 568	8 560
SITUATION NETTE	518 518	513 951
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**518 518**	**513 951**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 083	26 672
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	20 576	28 212
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	36 178	33 250
Fournisseurs, factures non parvenues	2 436	2 218
Dettes fiscales et sociales	150 246	153 544
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	60	60
Autres dettes		2 648
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**225 579**	**246 604**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**744 098**	**760 555**
(1) Dont à plus d'un an	*5 385*	*16 076*
(1) Dont à moins d'un an	*220 194*	*230 528*

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

SELAS ABC2G

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations Produites	Non produites NS	Non produites NA
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS	O		
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS	O		
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS			
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES			
COMMENTAIRES			

Règlement ANC n° 2014-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

SELAS ABC2G

Adresse 131 avenue de l'Aigoual
30260 QUISSAC

Activité (s) exercée (s) Activités vétérinaires — N° Siret 49867292200024

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	357 000			357 000
Total des immobilisations incorporelles	**357 000**			**357 000**
Terrains				
Constructions	9 649			9 649
Installations techniques, matériels & outillages	23 605	7 500	5 500	25 605
Installations générales agencements divers	197 577			197 577
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	11 843		766	11 076
Total des immobilisations corporelles	**242 675**	**7 500**	**6 266**	**243 908**
Immobilisations financières	4 068			4 068
TOTAL GÉNÉRAL	**603 743**	**7 500**	**6 266**	**604 977**

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions		1 042	1 149		2 191
Inst. techniques, matériels & out.		18 145	2 790	157	20 778
Inst. générales agenc. divers		127 624	19 239		146 863
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		9 843	1 307	766	10 384
Total des immobilisations corporelles		**156 654**	**24 485**	**923**	**180 216**
TOTAL GÉNÉRAL		**156 654**	**24 485**	**923**	**180 216**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	4 008		4 008
Créances de l'actif circulant	6 965	6 965	
Charges constatées d'avance	718	718	
TOTAL GÉNÉRAL	**11 692**	**7 684**	**4 008**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	16 083	10 697	5 385	
Fournisseurs et comptes rattachés	38 614	38 614		
Autres dettes	170 882	170 882		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**225 579**	**220 194**	**5 385**	

ABC2G

Société d'exercice libéral par actions simplifiée

au capital de 300 300 €

Siège social : 131 Avenue de l'Aigoual

30260 Quissac

498 672 922 RCS NIMES

TEXTE DE RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2025 POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 64.568 euros de la manière suivante :

- Un résultat de	64.568 euros
- Sur le compte « autres réserves »	4.568 euros
Portant le montant des « autres réserves » de 123.651 euros à 128.219 euros	
- A titre de dividendes	60.000 euros

Soit 28.57 euros brut par action.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis : - à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant, - à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Le montant global éligible à l'abattement de 40% s'élève à la somme de 47.972 euros.

Après déduction des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire non libératoire, chacun des associés percevra un dividende net de :

SC SB

Monsieur Serges BRENGUES : 6.300 euros ;
Madame Sophie GIBERT : 6.300 euros ;
Mme Annabel CHIOCCA née ALFORT : 7.340 euros ;
Monsieur Stéphane CHIOCCA : 7.340 euros ;
Madame Kim ANSELMETTI : 6.300 euros ;
La Société JUNE AND CO : 3.000 euros ;
La Société QUICK AND CO : 3.000 euros ;
La Société ANNASTEF : 3.028 euros ;
La Société ANSELMETTI BURNIER : 3.000 euros.

La mise en paiement aura lieu ce jour.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des 3 précédents exercices :

Exercice : 30/09/2024

- Dividende global distribué :	60 000 €
soit, par titre :	28.57€
dont :	
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	60 000 €

Exercice : 30/09/2023

- Dividende global distribué :	50 000 €
soit, par titre :	23.81€
dont :	
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000 €

Exercice : 30/09/2022

- Dividende global distribué :	50 000 €
soit, par titre :	23.81€
dont :	
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Serge BRENGUES

Clinique Vétérinaire BC²G
Brengues S - Gibert S - Chiocca A et S
Anselmetti K - Hausner A
111 Avenue de l'Aigoual
30260 Quissac 04 66 77 47 15